

Compte rendu de la séance du 21 janvier 2021

Présents : 19 puis 18

votants : 23

Ayant donné pouvoir 4 puis 5: Karine FOURCADE, Rachel BRUN, Jean-Claude DELORT, Sorinak TAILLADE, puis Didier BIENAIME (en cours de séance)

Modifications statutaires du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Neuvéglise

Les statuts du Syndicat intercommunal de la Région de Neuvéglise pour le captage, l'adduction et la distribution d'eau potable, ont été adoptés par délibération le 25 juin 1946. Une modification est proposée à compter du 1^{er} avril 2021 pour inclure dans son périmètre la totalité de la commune de Neuvéglise-sur-Truyère (soit les secteurs de Lavastrie et Oradour) et adapter le nombre de représentants élus de chaque commune en fonction du nombre d'abonnés (2 délégués par commune ayant un nombre d'abonnés inférieur à 1000 et 4 délégués par commune ayant un nombre d'abonnés supérieur ou égal à 1000).

Pour :21 contre :2(D. Bienaimé et C. Viala) abst :0

Validation des dossiers de travaux et plans de financement pour sollicitations de subventions DETR et/ou DSIL relance 2021 :

→ Dossier de restructuration de l'école de Neuvéglise sur un site unique : le dossier en est désormais à sa phase de consultation des entreprises de travaux. Celle-ci peut être lancée dès ce 1^{er} semestre 2021. Il est proposé aux élus de se prononcer sur le plan de financement de l'opération afin de solliciter le soutien maximal de l'Etat, soit 80% des dépenses estimées. L'enveloppe globale est évaluée à 3 359 450,17€ HT, avec un achèvement en 2023 (soit 3 exercices budgétaires).

Des dossiers seront présentés sur ces 3 années. Pour 2021, la 1^{ère} phase financière s'élève à 1 126 992,74€ HT.

Pour :22 contre :0 abst :1 (C.VIALA)

→ Afin de poursuivre les travaux d'amélioration de voirie, le conseil municipal valide le Programme de voirie 2021 pour un montant estimé de 246 528,61€ HT et de solliciter un soutien financier de l'Etat à hauteur de 80% des dépenses.

Pour :22 contre :0 abst :1 (C.VIALA)

→ Validation d'un Programme patrimonial 2021, à hauteur 33 966,00€ HT avec sollicitation de l'Etat pour un soutien espéré de 27 172€.

Pour :23 contre :0 abst :0

Monsieur Bienaimé quitte la réunion pour impératifs personnels et laisse un pouvoir à M. Viala. Le nombre de présent passe à 19.

Attribution des travaux sur les réseaux souterrains humides Rue St Antoine

Suite à l'appel d'offres lancé le 18 décembre 2020, conjointement avec le SIAEP. Les propositions reçues ont été analysées par le maître d'œuvre et la commission des marchés ; les élus décident de suivre leurs conclusions et de retenir l'offre la mieux-disante, qui est celle de l'entreprise Marquet pour un montant de 79 908,39€ HT (pour les travaux concernant la commune).

Pour :23 contre :0 abst :0

Réhabilitation de l'immeuble dit de « l'ancien hospice de Neuvéglise »

L'état de l'ancien hospice, dans le bourg de Neuvéglise, nécessite de prendre une décision quant à son avenir. Les problèmes se multiplient (chauffage, isolation, infiltrations, mэрule...).

Madame le Maire s'est rapprochée de l'Office Public de l'Habitat du Cantal (Cantal Habitat), et un projet commun de rénovation est né de cette rencontre. Six logements pourraient être proposés à la location dans un bâtiment rénové par Cantal Habitat qui assurerait également la gestion locative des futurs logements. La commune demeure propriétaire du bâtiment.

L'estimation financière globale du projet s'élève à 701 807,10€ TTC, avec une participation financière maximale de la commune de 60 000€ pour permettre l'équilibre de l'opération. La rénovation pourrait être menée dès 2023 grâce au partenariat avec Cantal Habitat. Le conseil municipal valide le partenariat proposé et la participation communale envisagée.

Pour :19 contre :0 abst :4 (C.Salvagnac, C.Viala, S.Taillade, D.Bienaimé)

Dénomination d'une nouvelle voie publique

Le Conseil décide que la voie nouvelle reliant l'extension de la ZA à la RD 921 (passant par la nouvelle coopérative) et la portion à créer vers la RD48 sera baptisée "rue du Puech long", du nom figurant sur le cadastre.

Pour :23 contre :0 abst :0

Autres décisions du conseil :

- Approbation des conventions pluriannuelles d'exploitation agricoles proposées pour les sections de Rouire, Malefosse, Lavergne-Chabannes et Serre.

Pour :23 contre :0 abst :0

- approbation d'une convention de groupement de commande avec le SIAEP de Neuvéglise pour les travaux sur le secteur de Cordesse.

Pour :23 contre :0 abst :0

- Approbation de l'avenant à la convention pluriannuelle du GAEC Therond-Villaret
(Monsieur Mathieu THEROND, concerné par le sujet, ne prend part ni au débat ni au vote)

Pour :22 contre :0 abst :0